

Relance de la Société Scientifique d'Audioprothèse : une société savante historique retrouve sa place au cœur de la recherche en audioprothèse

Lyon, le 28 novembre 2025. À l'occasion de l'Enseignement Post-Universitaire 2025, le Collège National d'Audioprothèse (CNA) relance la Société Scientifique d'Audioprothèse (SSA), société historique fondée en 1970, offrant à la profession un espace scientifique structuré et indépendant.

Structurer la recherche en audioprothèse et accompagner l'évolution scientifique de la profession

Association loi 1901 à but non lucratif, la SSA reprend son rôle historique : structurer et diffuser, de manière indépendante, la recherche en audioprothèse et en sciences de l'audition, au service de la qualité des soins. Elle se positionne comme interlocuteur scientifique des pouvoirs publics et des acteurs impliqués dans le parcours du patient malentendant. Elle accompagne la consolidation du rôle de l'audioprothésiste en tant que professionnel de santé à part entière, pleinement engagé dans l'excellence clinique, la prévention et l'innovation au service des patients.

Les missions de la SSA

Ses missions s'articulent autour de deux axes prioritaires :

- Développer et diffuser la recherche scientifique appliquée à l'audioprothèse, en organisant colloques, congrès et rencontres scientifiques favorisant l'échange critique et la confrontation des approches.
- Élaborer et actualiser des recommandations professionnelles et des référentiels de bonnes pratiques, garants d'une prise en charge fondée sur la science, la qualité et l'éthique.

« La SSA comble un vide : notre profession disposait d'organisations syndicales et d'un Collège, mais pas d'une société savante indépendante dédiée aux audioprothésistes. Elle devient ce maillon structurant et tourné vers l'avenir. » Matthieu DEL RIO, Président du Collège National d'Audioprothèse.

Christian Renard pilote une SSA exclusivement dirigée par des audioprothésistes

La gouvernance de la SSA, présidée par Christian Renard, est assurée exclusivement par des audioprothésistes habilités à exercer en France, garants de l'intégrité scientifique de ses productions. La Société s'appuie également sur des chercheurs, enseignants-chercheurs, médecins ORL et experts du champ de l'audition, garantissant une approche pleinement pluridisciplinaire.

« En relançant la SSA, nous renouons avec une histoire ancienne tout en posant les bases d'une structure moderne, ouverte et rigoureuse. Notre objectif est ambitieux : faire de la SSA le moteur scientifique de la profession, où la recherche et l'excellence clinique orientent chaque décision, au service des patients et de la qualité des soins. » Christian RENARD, Président de la Société Scientifique d'Audioprothèse

Le nouveau bureau de la Société Scientifique d'Audioprothèse est composé de :

- Christian RENARD, Président
- Pauline ROGER, Vice-Présidente

- Nicolas WALLAERT, Vice-Président
- Stéphane GALLEGO, Secrétaire Général
- Adeline CHAZAL COL, Secrétaire Général adjointe
- Elsa LEGRIS, Trésorière
- Cyrille COUDERT, Trésorier adjoint

Le bureau s'appuie sur six administrateurs : Julie BESTEL, Christian BROCARD, Arnaud COEZ, Xavier DELERCE, Jeanne DESREUMAUX et Morgan POTIER.

Matthieu DEL RIO
Président, Collège National d'Audioprothèse
presidence@cnaaudio.fr

Christian RENARD
Président, Société Scientifique d'Audioprothèse
presidence:ssaudio.org

Quentin RIAUDEL
Consultant, Nile
quentin.riaudel@nile-consulting.eu

À propos de la Société Scientifique d'Audioprothèse

La Société Scientifique d'Audioprothèse (SSA) est une société savante historique, relancée en 2025, dédiée au développement de la recherche, à la structuration des bonnes pratiques professionnelles et à la valorisation de l'innovation clinique en audioprothèse.

Le LinkedIn de la SSA : [linkedin.com/company/ssaudio](https://www.linkedin.com/company/ssaudio)

Le site internet de la SSA : ssaudio.org

A propos du Collège National d'Audioprothèse

Le Collège National d'Audioprothèse (CNA), est une organisation associative fondée en 1977 qui a pour vocation d'assurer la visibilité de la profession et la défense des intérêts déontologiques et moraux du métier d'audioprothésiste. Le CNA collabore avec les pouvoirs publics, l'ensemble des acteurs représentatifs de la profession, ainsi que du secteur de la santé auditive : syndicats, sociétés savantes et les conseils nationaux professionnels.